



Publics visés

- DAF, RAF
- Directeurs et responsables comptables, chefs comptables, comptables confirmés
- Dirigeants associations et fondations (directeurs, présidents, trésoriers, ...)

Prérequis

- Expérience de présentation ou de lecture des comptes annuels d'entités privées à but non lucratif

Méthodes mobilisées

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- QCM en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Durée

1/2 journée

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande

Votre association, fondation ou fonds de dotation mène des campagnes d'appel aux dons et collecte ainsi plus de 153 000 euros de ressources annuelles. Les obligations introduites par le règlement comptable 2018-06 s'impose à vous : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) reformaté. Nous vous proposons de décrypter les principaux sujets comptables et réglementaires à relier aux campagnes d'appel aux dons vous permettant de produire une information financière fiable et conforme à la réglementation en vigueur.



Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les règles liées à l'AGP introduites par le règlement ANC 2018-06
- Contrôler les actions mises en oeuvre dans sa propre structure : procédures comptables, suivi analytique, ...



Contenu de la formation

1. Appel à la générosité du public (AGP)

- Définition
- Entités concernées et seuils
- AGP et site internet
- Contrôles externes

2. Le CER et le CROD

- Présentation des modèles de CER et de CROD
- Passage compte de résultat / CER / CROD
- Comptabilité analytique et clés de répartition

3. Les ressources du CER et du CROD

- Les ressources AGP (legs, donations, dons, ...) et hors AGP

4. Les Emplois du CER et du CROD

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement
- Investissements

5. Les autres rubriques du CER et du CROD

- Traitement des fonds dédiés AGP
- Modalités de calcul du solde d'ouverture
- Dépréciations et provisions
- Contributions volontaires en nature

6. Contenu de l'annexe au CER

- Règles et méthodes comptables utilisées
- Modalités de répartition des emplois aux ressources
- Tableau de variation des fonds propres AGP